



Atelier « Patrimoine » TOUS AMBASSADEURS DE LA CITÉ ?

De quoi parle-t-on ?

Le label UNESCO, une opportunité mais pas un acquis

Le label patrimoine mondial de l'UNESCO désigne un « ensemble de biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité ». La Cité de Carcassonne actuellement classée au Patrimoine mondial de l'Unesco et reçoit en moyenne 2 millions de visiteurs par an (dont 50% de visiteurs étrangers).

Le classement UNESCO est un réel atout pour la Cité et l'ensemble des acteurs économiques qui y exercent, mais attention: **un site inscrit sur la liste de l'UNESCO peut en être retiré si cette dernière estime que le bien en question n'est pas correctement géré et protégé.**

Elle est également concernée par le **label Grand Site de France**, un label qui exige « la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable »

Ainsi, d'une manière générale, l'enjeu est de **préserver le caractère authentique de la Cité** en préservant et en faisant vivre les éléments de patrimoine matériel et immatériel qui font de la visite de la Cité de Carcassonne une expérience unique.



Les édifices classés dans la Cité

Aujourd'hui 8 édifices sont classés au sein de la cité médiévale : la Cité, fortifications et château, le petit puis, le grand puits, la basilique St Nazaire, l'hôtel de la Cité, les fossés et les glacis et le Prado Jardin



Faire vivre les patrimoines de la Cité, l'affaire de tous

La notion de patrimoine englobe aussi bien les éléments matériels (les remparts, mais aussi tout le patrimoine bâti et paysager de la cité intramuros) qu'immatériels (l'histoire, la culture locale, l'art de vivre, ...). En ce sens, habitants, commerçants, restaurateurs, hôteliers, mais aussi saisonniers ont un rôle quotidien pour faire connaître et rendre vivant tous ces éléments de patrimoine.

Or, si certains acteurs ont bien intégré ces enjeux, le constat général est qu'il existe de réelles marges de progrès en la matière : faire davantage référence au patrimoine et au classement UNESCO, mieux valoriser les productions locales et de qualité...

Comment aider tous les acteurs de la Cité
(habitants, restaurateurs, commerçants,
hôteliers, saisonniers...)
à mieux connaître et faire connaître
ses patrimoines, sa culture,
et son art de vivre ?

Quelles actions menées aujourd'hui ?

Les patrimoines de la Cité sont multiples et variés :

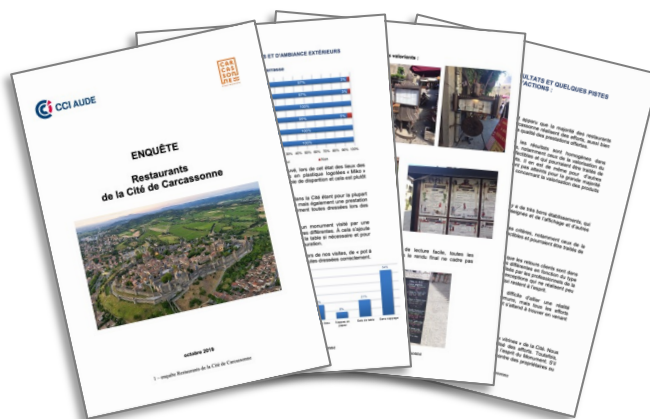
- La « grande Histoire » : l'épopée de la Cité depuis la naissance de l'oppidum romain au Vème siècle avant J.C. à la restauration par Viollet le Duc au XIXème siècle
- La « petite Histoire » : la vie quotidienne au Moyen-Âge, l'histoire de la poupée de Carcassonne, la fête populaire du Tour de l'Âne, les spécialités culinaires locales...
- Les « contes et légendes » : la légende de Dame Carcas, celle du trésor d'Alaric...
- ...

L'enjeu est de **permettre aux différents acteurs potentiellement « ambassadeurs » de la Cité de mieux connaître ces histoires, de s'en saisir, pour ensuite pouvoir les transmettre aux visiteurs.** Plusieurs actions ont été menées ces dernières années pour informer et former les acteurs de la Cité sur ces sujets :

- La rédaction fin 2017 d'un **Mémo à destination des commerçants** de la Cité de Carcassonne, résumant les informations essentielles sur l'histoire de la Cité pour les aider à « tisser les liens entre hier et aujourd'hui ».



- La réalisation en 2019 par la CCI d'une **large enquête auprès des restaurateurs de la Cité**, pour identifier les pratiques actuelles et définir des pistes d'actions pour mieux mettre en valeur la dimension patrimoniale dans leurs activités quotidiennes et leur communication



- L'organisation en 2017 et 2018 de **sessions de formations auprès des commerçants, restaurateurs, hôteliers de la Cité** ; animées par la société ILC, elles permettaient sur des modules d'une 1/2 journée à 1 journée d'appréhender les éléments clés du patrimoine de la Cité.



Faut-il reconduire ces actions ? Les faire évoluer ? Comment ?

Quelles pistes d'actions pour demain ?

Les études et les précédents échanges font apparaître plusieurs pistes d'actions, à travailler et hiérarchiser avec vous:

Des outils d'information à développer ou améliorer, à destination des « ambassadeurs » de la Cité

- Proposer des **visites du Patrimoine de la Cité** aux commerçants, restaurateurs, hôteliers... : créer des « RDV commerçants / acteurs de la Cité » ? Réserver certains créneaux dans le cadre des dimanches gratuits ?
- Réaliser un « **livret d'accueil** » pour les saisonniers et commerçants temporaires, comme un vademecum pédagogique et facile à lire, qui permette d'avoir les informations essentielles, entre autres, sur le patrimoine de la Cité et qui donne envie d'aller plus loin à travers des ressources web ou autres?
- Faciliter la transmission des informations sur le patrimoine en **langues étrangères** : Traduire le mémo dans plusieurs langues ? Réaliser un glossaire des mots clés du patrimoine dans différentes langues ?
- ...

Des actions de formation à (re)créer

Concernant la formation, un des enjeux clés est de pouvoir **s'adapter aux différents publics** dont les besoins ne sont pas forcément les mêmes : commerçants permanents ou temporaires, vacataires saisonniers, ...

- Comment cibler les messages et les formats pour s'adapter au mieux à cette diversité ?

Par ailleurs, le Centre des Monuments Historique (CMN) développe des formations à la carte pour les professionnels du patrimoine, et pourrait **développer des formations ad'hoc** permettant d'approfondir certains sujets à définir.

- Quels besoins de formation? Quels sujets à approfondir?

Des « outils clés en main » à proposer

Au-delà de l'information et de la formation à apporter aux « ambassadeurs » eux-mêmes, plusieurs pistes de réflexion ont émergé autour d'outils prêts à l'emploi qui pourraient être proposés aux différents acteurs de la Cité:

- Une **présentation de quelques lignes** et une photo emblématique que les acteurs pourraient utiliser pour leurs outils de communication web et papier ?
- Des **sets de tables personnalisés** en lien avec l'esprit des lieux et le classement Unesco ?
- Des **cahiers de coloriage ou boîtes de jeux personnalisés** en lien avec l'histoire de la Cité et le classement Unesco ?
- Une **balade sonore** faite par les étudiants de Montpellier pour les journées du Patrimoine, dont le flashcode pourrait être affichés dans les commerces ou restaurants ?
- Des **itinéraires patrimoniaux pré-maquettés** qui pourraient mis à disposition des acteurs pour les faire connaître ?

Des outils pourraient aussi être développés pour aider les « ambassadeurs » à davantage valoriser le local:

- Un **catalogue** qui présenterait les différents produits typiques de la région (alimentation ou autre) et des propositions de **recettes** associées ?
- Un **annuaire** des artisans locaux ?
- Un **label** de qualité pour valoriser les produits de qualité et issus du local ?

Exemples de pistes d'actions : des sets de coloriage pour les enfants, un flashcode pour accéder à la balade sonore, des éléments de contenus pour valoriser la dimension patrimoniale sur le site web...



Visiter le Grand Site de Carcassonne autrement—canal—basilide—Cité—4 parcours patrimoniaux—51 sites à découvrir
Avec nos partenaires restaurateurs pour mieux vous faire découvrir le Grand Site Cité de Carcassonne

CARCASSONNE, La ville aux deux sites inscrits au Patrimoine Mondial

Carcassonne, ville médiévale, compte 2300 ans d'histoire et le privilège de posséder deux monuments inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO: le Castel de Sarrasin en 1986 et la Cité de Carcassonne en 1997.

Située sur le site d'une de l'Antique, la Cité Médiévale est une ville fortifiée unique en Europe, de par sa taille et son état de conservation. Ses 22 tours, son double rempart, son réseau canal et son dédale urbain est un ensemble unique au monde tel que l'on en avait jamais vu.

œuvre de Pierre Paul Riquet établie au 17^{ème} siècle pour relier Montpellier à la Méditerranée, le Canal du Midi, ouvrage unique pour le transport de marchandises et de personnes, est aujourd'hui fréquenté par de nombreux plaisanciers et touristes.

Vous pourrez aussi découvrir et visiter de magnifiques musées, églises, jardins et parcs situés dans la Bastide Saint Louis entre Cité et Castel de Sarrasin. Carcassonne s'étend dans les plaines de la basse vallée et vous invite à sillonner et découvrir cet ancien territoire au cœur géographique du village en partant par les circuits balades dans les parcs ou le plateau de la Cité.

... le Trésor à Carcassonne le jour de tout midi 50€ Et quand il n'y a pas de midi, il sera tout autre midi.

Quels plats, quels vins, quels produits, Carcassonne dans... Carcassonne dans... Carcassonne dans...

Charles Tabet

Nous contacter
Bastide La Cité de Carcassonne - 11000 Carcassonne

PHOTO BRASSERIE DU DONJON

ITINÉRAIRES PATRIMONIAUX
Ville de Carcassonne
Les deux villes médiévales

BRASSERIE DU DONJON

Nous services
Cité
par Guillaume SALES
Du lundi au samedi 12:00 - 13:45 et 19:00 - 21:15 et dimanche 12:00- 13:45
Menu spécial proposé

**Quelles actions sont les plus pertinentes selon vous ?
Comment les mettre en œuvre efficacement ?**

Les règles du jeu de l'atelier



Entrée :

Pour vous, qu'est ce qui fait l'authenticité de la Cité ?
(15 minutes)

Chaque participant écrit sur une carte un mot qui représente bien selon lui/elle les valeurs de la Cité derrière la notion d'authenticité, puis chacun se présente en indiquant son prénom, à quel titre il participe à la rencontre (habitant de la cité, commerçant, restaurateur...) et explique en deux mots pourquoi il a choisi cette carte.

2 heures pour aboutir à
5 propositions d'actions
à expérimenter dans l'année à venir



Plat :

Travail par tables de 4 à 6 personnes
(1 heure)

- **5 minutes de réflexion individuelle** : chaque participant rédige 3 post-it maximum pour indiquer les outils (existants ou à créer) qui lui paraissent les plus pertinents pour aider les « ambassadeurs » de la Cité à mieux connaître et faire connaître ses patrimoines, sa culture, et son art de vivre
- **40 minutes de mise en commun** : les participants partagent ce qu'ils ont écrit et positionnent ensemble les post-it sur le support collectif en fonction des types d'outils
- **15 minutes de synthèse et de hiérarchisation** : chaque participant attribue 5 gommettes aux propositions qui lui semblent les plus importantes à mettre en œuvre rapidement (possibilité de mettre plusieurs gommettes sur une même proposition)



Dessert :

Synthèse des travaux en groupe complet
(45 minutes)

- **30 minutes de mise en commun** : Chaque table présente les propositions ayant reçu le plus de gommettes ; les autres tables peuvent réagir et compléter. L'animatrice organise les échanges et la rapportrice prend en note les débats
- **15 minutes de synthèse** : la rapportrice débriefe avec le groupe les propositions clés à restituer en plénière et les inscrit sur le support de restitution commun

